

Procès-verbal

ENVIRONNEMENT
MAURICIE

Conseil régional
de l'environnement Mauricie



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration, tenue le 16 juin 2021, à Trois-Rivières.

Personnes présentes

- | | | |
|--|---|--|
| 1. André Lavoie
<i>Roulons VERT</i> | 11. Jacques Rousseau
<i>Membre individuel</i> | 21. Philippe Giroul
<i>Membre individuel</i> |
| 2. Angéline Fourchaud
<i>Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice</i> | 12. Jean-François Dubois
<i>Conseil municipal de Grandes-Piles</i> | 22. Pierre Deshaies
<i>Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche</i> |
| 3. Anthony Levac
<i>Environnement Mauricie</i> | 13. Joan Hamel,
<i>Coalition Eau Secours!</i> | 23. Sébastien Duchesne
<i>Membre individuel</i> |
| 4. Auriane Schiewe
<i>Environnement Mauricie</i> | 14. Karine Langlais
<i>Membre individuelle</i> | 24. Stéphanie Chabrun
<i>Bassin Versant Saint-Maurice</i> |
| 5. Catherine Gaulin
<i>SADC de la Vallée de la Batiscan</i> | 15. Kevin Lajoie
<i>Environnement Mauricie</i> | 25. Sylvie Gamache
<i>Énercycle</i> |
| 6. Cindy Provencher
<i>Fondation Trois-Rivières durable</i> | 16. Lauréanne Daneau
<i>Environnement Mauricie</i> | 26. Valéry Collin
<i>Environnement Mauricie</i> |
| 7. Francis Fortin
<i>Membre individuel</i> | 17. Marcel Genest
<i>Membre individuel</i> | |
| 8. Gabrielle Cauchon Déry
<i>Membre individuelle</i> | 18. Martin Vaillancourt
<i>RNCREQ</i> | |
| 9. Grace Gordon
<i>CDEC de Trois-Rivières</i> | 19. Maryse Fortin
<i>Environnement Mauricie</i> | |
| 10. Hugo Mailhot Couture
<i>Ville de Trois-Rivières</i> | 20. Mylène Vallée
<i>Comité ZIP Les Deux Rives</i> | |



1. Ouverture de l'assemblée

13 h

Assemblée générale annuelle est tenue par visioconférence.

Le président sortant, André Lavoie, souhaite la bienvenue et explique les modalités de cette rencontre aux membres et aux observateurs présents à l'assemblée générale annuelle.

2. Élection de la présidence et du secrétaire d'assemblée



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-I

Il est résolu que soit élu André Lavoie comme président et que Maryse Fortin soit élue comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2021.

Proposée par : Cindy Provencher

Appuyée par : Sébastien Duchesne

Adoptée à l'unanimité

3. Vérification de la conformité de l'avis de convocation et du quorum

L'avis de convocation étant conforme aux règlements généraux et le quorum étant constaté, l'AGA 2021 est ouverte sous la présidence d'André Lavoie.



4. Lecture et adoption de l'ordre du jour



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-II

André Lavoie procède à la lecture de la proposition d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle. Il est convenu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Proposée par : Angéline Fourchaud

Appuyée par : Jean-François Dubois

Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-III

Sans procéder à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020, il est résolu de l'adopter.

Proposée par : Mylène Vallée

Appuyée par : Pierre Deshaies

Adoptée à l'unanimité

6. Mot de la présidence

Le président sortant mentionne que l'année 2020-2021 a été marquée sous le signe de l'adaptation et de la résilience à la suite de la pandémie de Covid-19. C'est avec créativité que l'équipe a su être plus productive avec plusieurs projets réalisés, tout en ayant une plus grande portée joindre le public grâce à la communication virtuelle.



André Lavoie ajoute qu'avec la pandémie, il y a toujours un risque à ce que l'on priorise l'économie au détriment de l'environnement. Il propose donc de faire de l'environnement un des sujets principaux pour les élections fédérales et municipales à venir.

Il termine en remerciant le personnel, les membres du conseil, les nombreux partenaires, les bénévoles et les membres de l'organisme.

7. Dépôt et ratification du rapport annuel 2020-2021

Le président d'assemblée laisse la parole à la directrice générale, Lauréanne Daneau. Cette dernière présente les principaux points du Rapport annuel 2020-2021. Les conseillers en environnement prennent à tour de rôle la parole pour présenter un de leur projet.



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-IV

Après avoir pris connaissance du Rapport annuel 2020-2021, il est résolu de le ratifier.

Proposée par : Angéline Fourchaud

Appuyée par : Joan Hamel

Adoptée à l'unanimité

Des félicitations pour tout le travail accompli ont été signifiées.

- *Commentaire*

Commentaire : *La série Capsul'eau est bien faite, les vidéos de cette série ont un contenu succinct. De plus, elle permet de rejoindre beaucoup de personnes.*



Réponse : Il est vrai que le contenu virtuel rend possible une plus large diffusion, ce qui permet de joindre davantage de gens sur une plus grande période. Les outils virtuels sont appelés à coexister avec les activités physiques.

8. Dépôt et ratification des états financiers 2020-2021

Le président d'assemblée invite le trésorier sortant, Sébastien Duchesne, à présenter les états financiers annuels. Ce dernier précise que l'examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, la firme comptable LGMC n'exprime pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Il présente les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2021. Il explique la note « Fondement de la conclusion avec réserve » qui concerne le prêt sans intérêt de 40 000 \$ ainsi que les différents revenus et dépenses de l'exercice et termine en stipulant qu'Environnement Mauricie a réalisé un excédent des produits sur les charges de 23 240 \$.

Le trésorier sortant poursuit sa présentation sur l'évolution des actifs nets. Il mentionne que le fonds de réserve s'élève à 25 000 \$ et que les actifs nets non affectés s'élèvent à la fin de l'exercice à 24 240 \$ pour un avoir total de 198 665 \$.

Le trésorier poursuit avec la présentation du bilan. Il explique les grandes différences avec l'an passé : les créances s'élèvent à 55 145 \$ et les apports reportés à 80 153 \$; ces deux sommes sont reliées en grande partie au projet Économie circulaire Mauricie + (ECM+). La dette à long terme (covid) s'élève à 40 000 \$.



Il termine avec la présentation du flux de trésorerie et des notes complémentaires 3, 5, 6, 8 et 9. La présentation du flux de trésorerie désigne les mouvements de liquidité entrants ou sortants entre la fin au 31 mars 2020 et 2021, l'encaisse à la fin de l'exercice s'élève à 294 155 \$.

- *Question*

Question : Le surplus accumulé de l'organisme s'élève à combien ?

Réponse : Il s'élève à 198 665 \$ ce qui inclut le fonds de réserve de 25 000 \$.



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-V

Après avoir pris connaissance des états financiers 2020-2021, il est résolu de les ratifier.

Proposée par : Stéphanie Chabrun

Appuyée par : Sylvie Gamache

Adoptée à l'unanimité

9. Présentation et ratification du plan d'action 2021-2022

Le président d'assemblée laisse la parole à la directrice générale. Cette dernière mentionne que le volet 1 du plan d'action 2021-2022 découle du plan stratégique 2020-2023 dans lequel 4 axes ont été définis. Elle présente ensuite le volet 2 contenant les projets et activités prévus par l'équipe.

- *Question*

Question : Quelles seront les activités qui seront réalisées dans le cadre des élections 2021 ?



***Réponse** : La stratégie pour sensibiliser les candidats aux enjeux environnementaux est présentement en élaboration, mais nous allons nous inspirer de ce que nous avons déjà fait par le passé, soit un débat pour le fédéral, la rencontre de candidats et le partage d'un document de synthèse des enjeux à connaître et solutions possibles.*



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-VI

Après avoir pris connaissance du plan d'action 2021-2022, il est résolu de les ratifier.

Proposée par : Marcel Genest

Appuyée par : Karine Langlais

Adoptée à l'unanimité

10. Présentation et ratification des prévisions budgétaires 2021-2022

La directrice générale présente les prévisions budgétaires pour l'année 2021-2022.

Revenus

La subvention statutaire de 200 000 \$ est identique à l'an passé, des produits divers de 1 600 \$, des revenus de projets de 178 880 \$ et de services de 61 582 \$ pour un revenu total de **442 062 \$**.

Dépenses

La plus importante dépense est la charge salariale de 221 194 \$, suivie des frais de projets et de services 193 485 \$ et des frais de services offerts 42 361 \$. Afin de faciliter la gestion de l'organisme, un imprévu de 27 224 \$ a été ajouté ; en additionnant les autres comptes, le total des dépenses s'élève à **535 309 \$**.

Budget équilibré

Afin d'équilibrer le budget, l'organisme s'approprie une somme de **93 247 \$** du surplus non affecté. Le budget présenté est équilibré.





RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-VII

Après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2021-2022, il est résolu de les ratifier.

Proposée par : Sébastien Duchesne

Appuyée par : Cindy Provencher

Adoptée à l'unanimité

11. Nomination de la firme de vérification comptable

Il est recommandé aux membres présents à l'assemblée de reconduire le mandat de la vérification comptable à la firme LGMC pour l'année 2021-2022.



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-VIII

Il est résolu que la firme comptable LGMC soit le vérificateur comptable qui procédera à l'examen comptable pour l'année financière 2021-2022.

Proposée par : Mylène Vallée

Appuyée par : Joan Hamel

Adoptée à l'unanimité

12. Proposition de modification des règlements généraux

Le président d'assemblée explique les modifications des règlements généraux adoptées par le CA qui doivent être également adoptées par les membres lors de l'assemblée générale (points 1.2, 1.6, 3, 3.11, 4.2, 4.2.1, 4.2.4, 4.3, 4.7, 4.10, 5.1, 5.2, 5.4 et 6).

- *Questions*

Question : *Au point 4.7 Quorum, il est indiqué « cinq (5) administrateurs ou une présence de 50 % +1, ce qui donne 6 ($9/2 = 5.5 + 1$). Ne faudrait-il pas indiquer 6 et non 5 ?*

Réponse : *L'objectif est que la majorité du CA soit présente, donc avec la présence de 5 administrateurs sur 9 nous l'obtenons.*

Question : *En enlevant les catégories de membres, comment Environnement Mauricie va-t-il s'assurer d'avoir une diversité sur son CA ?*

Réponse : *Bien qu'il s'agisse d'un principe vers lequel nous tendons, nous voulons d'abord des personnes qui adhèrent à nos valeurs organisationnelles et qui ont le goût de s'impliquer. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons ajouté les conditions d'éligibilité.*

Cindy Provencher propose un nouvel amendement au point 3.4 afin que l'avis de convocation sur la tenue de l'AGA soit envoyé quinze (15) jours ouvrables avant la tenue de l'AGA pour que tout membre désirant transmettre un bulletin de mise en candidature ait le temps nécessaire pour le faire.

Nouveau libellé du point 3.4 Convocation

L'avis de convocation sur la tenue d'une assemblée générale annuelle doit être envoyé à tous les membres par courrier postal ou courriel quinze (15) jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée.



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-IX

Après avoir pris connaissance des propositions de modification des Règlements généraux présentés à l'assemblée générale avec l'ajustement demandé au point 3.4 Convocation, il est résolu de tous les adopter.

Proposée par : Joan Hamel

Appuyée par : Jacques Rousseau

Adoptée à l'unanimité

13. Affaires nouvelles

Après avoir vérifié le plan d'action d'Environnement Mauricie, Jacques Rousseau mentionne qu'aucune action portant sur les halocarbures n'est mentionnée. Est-ce que malgré tout, Environnement Mauricie entreprendra des démarches à ce sujet ? La directrice générale souligne qu'Environnement Mauricie travaille sur un projet-pilote qui concerne une meilleure gestion des encombrants, mais qu'il s'agit d'une intervention indirecte qui est la seule prévue pour 2021-2022.

Elle rappelle qu'une lettre ouverte d'Environnement Mauricie a été publiée dans le Nouvelliste à ce sujet et qu'il revient aux citoyens de se départir de façon responsable de leur appareil réfrigérant en s'inscrivant à la liste de récupération des halocarbures auprès de leur ville.

14. Nomination du président et du secrétaire d'élection



RÉSOLUTION : AGA 16-06-21-X

Il est résolu que Lauréanne Daneau soit la présidente d'élection et que Maryse Fortin soit la secrétaire d'élection.

Proposée par : André Lavoie

Appuyée par : Mylène Vallée

Adoptée à l'unanimité

15. Élection des administrateurs

La présidente d'élection rappelle que dès l'adoption d'un amendement des règlements généraux par le CA sa validité devient immédiate.



Lauréanne Daneau souligne que le nouveau processus d'élection adopté par le CA et les membres présents à cet AGA est le suivant :

Un membre désirant soumettre sa candidature pour un poste au CA doit :

1. Remplir le formulaire de mise en candidature ;
2. Faire parvenir son formulaire à la direction générale dans un délai de dix (10) jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale.

La directrice générale a reçu 5 formulaires de mise en candidature pour les 5 sièges à combler :

Mylène Vallée, Stéphanie Chabrun, Sylvie Gamache et Cindy Provencher acceptent de renouveler leur mandat, alors que Francis Fortin accepte un premier mandat.

Lauréanne Daneau invite Francis Fortin à se présenter ainsi qu'à partager ses motivations.

Comme le nombre de bulletins reçus est le même que le nombre de postes à pourvoir, l'assemblée n'a pas à passer au vote. La période d'élection étant terminée, les candidats sont déclarés élus par acclamation pour des mandats de deux ans.

Le président sortant, André Lavoie, félicite tous les membres du CA pour leur nomination.



Liste des membres du conseil d'administration pour l'année 2021-2022

No SIÈGE	NOM
1	Mylène Vallée – Comité ZIP Les Deux Rives
2	André Lavoie – Roulons VERT
3	Sylvie Gamache – Énercycle
4	Céline Khuu – Membre individuelle
5	Stéphanie Chabrun – Bassin Versant Saint-Maurice
6	Karine Langlais – Membre individuelle
7	Cindy Provencher – Fondation Trois-Rivières durable
8	Angéline Fourchaud – Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice
9	Francis Fortin – Membre individuel

Hommages aux membres sortants du CA

La directrice générale tient à profiter de cette tribune pour souligner la contribution de deux membres sortants du CA. Maryse Fortin rend un hommage à Sébastien Duchesne, trésorier et André Lavoie à Pierre Deshaies, secrétaire.

Merci aux deux administrateurs pour tout ce temps qu'ils ont consacré à tous, pour leurs idées et principes en ayant toujours en tête notre mission. Vous serez toujours les bienvenus chez Environnement Mauricie.

16. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 15 h 05.

Maryse Fortin, secrétaire

